

# Un outil basé sur le volontariat pour reconquérir la qualité de l'eau

## OBJECTIF :

La ressource en eau subit aussi des pollutions de fond. Ce sont des atteintes continues (ou très fréquentes) dans le temps et/ou très étendues dans l'espace (émises à partir de multiples points ou d'une très large zone). Elles sont aussi appelées pollutions diffuses.



*Le bassin d'alimentation des captages du Vivier et des Gachet I & III intègre une partie du bassin versant du Lambon qui rejoint la Sèvre au niveau de la résurgence du Vivier.*

*Ce cours d'eau traverse aussi la zone urbaine du bassin et draine à l'occasion toutes les pollutions diffuses qui s'y sont déversées par ruissellement.*

*Les utilisateurs de produits phytosanitaires sont nombreux en ville : agents municipaux sur espaces verts, particuliers dans leur jardin, collectivités et infrastructures sur routes et industrie sur grande surface !*

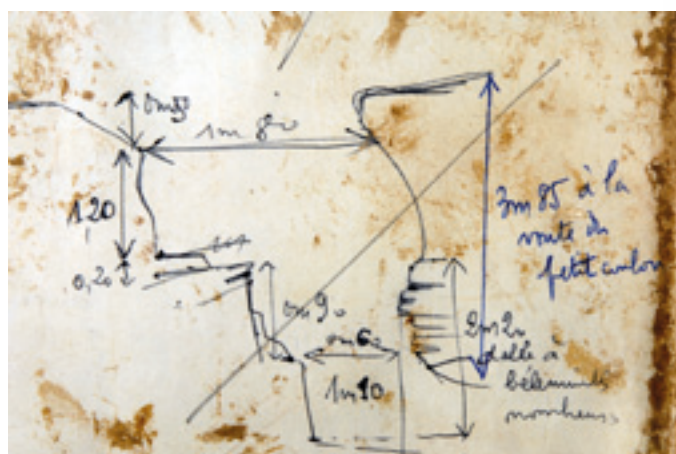
*Chaque action est élaboré par concertation avec les financeurs, les partenaires et les acteurs concernés*

Les caractéristiques de l'eau du Vivier la définissent comme vulnérable aux pollutions diffuses. Etant donné son statut de ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable, l'eau du Vivier bénéficie du programme régional Re-Sources. Il s'appuie sur une volonté de changer les comportements afin de réduire et limiter les impacts de l'Homme, via ses pratiques professionnelles ou individuelles sur la ressource en eau. Il a pour vocation de mobiliser tous les acteurs d'un bassin d'alimentation de captage par le biais de la concertation.



## LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME RE-SOURCES EN TROIS ÉTAPES

- La première consiste à réaliser un diagnostic complet à l'échelle du bassin d'alimentation de captage. Il dresse l'état de la ressource au regard de la vulnérabilité naturelle du bassin et des risques de pollution (existantes et potentielles).



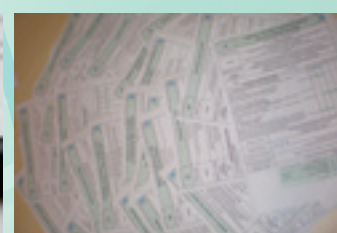
*Un bureau d'étude a dressé l'état des lieux du bassin d'alimentation des captages du Vivier et des Gachet I & III pendant une année.*



**La carte de vulnérabilité a été créée grâce au diagnostic du territoire dans le cadre du programme Re-Sources.**

- La combinaison de ces deux facteurs permet, au cours d'une deuxième étape, d'identifier les axes de progrès, de proposer un objectif de résultat et d'élaborer un programme d'actions. Celles-ci sont hiérarchisées et leur nombre reflète celui des activités à risque et des polluants eux-mêmes. Dans le cas du Vivier, les actions définies collectivement visent surtout les utilisateurs potentiels de fertilisants azotés et de produits phytosanitaires tels que les particuliers, les collectivités, les agriculteurs, les industries et les infrastructures. A moindre mesure des actions visent les pollutions bactériologiques issues notamment des assainissements non conformes.

- La dernière étape est la mise en œuvre des actions à partir de la signature d'un contrat territorial de bassin entre le SEV et ses principaux partenaires. Elle est alors établie pour une durée de cinq ans. Le plan d'actions prévoit aussi un suivi des résultats.



**Un programme d'actions a été élaboré. Il est constitué de multiple fiches action visant des acteurs particuliers ou des pollutions particulières.**

## RE-SOURCES AU VIVIER

Un animateur local a été recruté pour assurer le suivi financier et administratif, la coordination de l'opération, la concertation constructive avec les acteurs locaux, l'information, la sensibilisation, la formation.

*L'animateur Re-Sources reste continuellement en contact avec les acteurs du territoire afin de recueillir leurs remarques, apporter de l'aide, impulser la dynamique de réseau. Ici, il anime un groupe d'agriculteur lors d'une démonstration technique de matériels alternatifs au traitement chimique : la bineuse.*



**Voici quelques exemples de pratiques en zone urbaine qui provoquent, en se cumulant, des pollutions diffuses aux produits phytosanitaires.**



**Quatre grands financeurs aident financièrement la déclinaison du programme Re-Sources au SEV**

